

CALENDRIER PREVISIONNEL AVANCEMENT DES ENSEIGNANTS- CHERCHEURS / CAMPAGNE 2010 PHASE LOCALE
--

- Décret n°84-431 du 6/06/1984 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et portant diverses dispositions relatives aux enseignants-chercheurs, not dans ses art. 7-1, 40 et 56 ;
- Décret n°2009-460 du 23/04/009 modifiant le décret n° 84-431 du 06/06 1984, notamment dans ses articles 22, 23 et 34 ;
- Circulaire ministérielle du 19/11/2009, relative au calendrier des opérations de gestion des carrières des enseignants-chercheurs de statut universitaire dans le cadre de la déconcentration. Année 2009-2010 ;
- Circulaire ministérielle DGRH-A n° 2010-0008 du 25/01/2010, relative à la campagne d'avancement de grade des enseignants-chercheurs de statut universitaire – procédure de droit commun. Session 2010

Confirmation en conseil d'administration restreint de la composition des Commissions Ad Hoc d'avancement (CAH) votée en conseil d'administration restreint du 26 mars 2010	Le vendredi 28 mai 2010
Mise à disposition des établissements des propositions de promus du contingent national et des avis du CNU	A compter du lundi 14 juin 2010, après-midi
Réunion des CAH pour rédaction des rapports sur chaque dossier	Entre le mardi 15 juin 2010 et le mercredi 30 juin 2010
Remontée en DRH des rapports <u>rédigés exclusivement par courriel</u>	Le jeudi 1^{er} juillet 2010, au plus tard
Réunion du CAR pour formulation des avis définitifs et établissement des listes des promouvables	Le lundi 05 juillet 2010
Saisie par le Service des Personnels Enseignants de la DRH des avis du CAR dans l'application « ELECTRA »	A compter du jeudi 08 juillet 2010